



Hockey Club du Mans



Saison 2018-2019

Fiche d'inscription

Afin que le HCM valide votre licence auprès de la F.F.H.G votre dossier doit être remis au bureau du club le plus rapidement possible et doit comporter impérativement les éléments suivants : Fiche d'inscription, certificat médical, photo, règles de vie signées, règlement de la cotisation.

Informations personnelles

Nom : Prénom :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Adresse :
Code postal : Ville :
N° de Téléphone : N° de Téléphone mobile (père) :
E-mail : N° de Téléphone mobile (mère) :
Infos diverses :

Catégorie : U7 U9 U11 U13 U15 U17 Initiation Séniors B Séniors A

Responsable légale (Pour les mineurs)

Je soussigné(e),père, mère, tuteur autorise l'association Hockey Club Le Mans (représenté par un dirigeant licencié), à faire hospitaliser mon enfant, le cas échéant à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident.

Nom du médecin traitant :
Ville du médecin traitant :
Date et signature :

Droits à l'image et données personnelles

- Accepte que l'association Hockey Club Le Mans (représenté par un dirigeant licencié) me prenne en photo ou mon enfant, et s'en serve pour faire la promotion du club via le site internet du club ou divers supports
- Accepte que mes données personnelles soient communiquées aux entraîneurs et responsables d'équipe

Date et signature :

Dossier H.C.M (remplie par le bureau)

- Photo
- Certificat médical (- de 3 mois)
- Règlement effectué
- Sur-classement
- Règles de vie signée



Hockey Club du Mans



Saison 2018-2019

Règles de vie de l'association

JOUEURS :

- Le joueur doit être licencié à la F.F.H.G et à jour dans les formalités d'inscription.
- Il doit respecter et ne pas détériorer le matériel mis à sa disposition.
- Il doit s'assurer de la conformité de son équipement avant chaque entraînement et avant chaque match.
- Il doit respecter les consignes données par les entraîneurs et dirigeants.
- Il doit respecter les horaires définis et prévenir le dirigeant ou l'entraîneur de son éventuelle absence à l'entraînement ou aux matchs.
- Il doit avoir une attitude correcte et doit être respectueux envers le coach, arbitres, adversaires et spectateurs.
- Il ne doit ni se battre ni insulter ou voler dans les vestiaires.
- Il doit attacher et ranger les filets de protection avant et après chaque entraînement.
- Il est fortement recommandé de prendre sa douche après chaque entraînement ou match (le port de chaussure type « tong » est conseillé dans les installations sanitaires).

Le non-respect de ces règles peut entraîner une exclusion temporaire ou définitive du club

DIRIGEANTS ET RESPONSABLE D'EQUIPE :

- Il doit être licencié à la F.F.H.G et à jour dans les formalités d'inscription.
- Il doit faire respecter l'éthique sportive et doit pouvoir expliquer la politique du Club.
- Il doit gérer, lors des matchs, les maillots, les licences et les bordereaux d'inscription de l'équipe.
- Il doit s'assurer du bon état de l'équipement de chaque joueur ainsi que de la bonne organisation et du bon déroulement des rencontres, tournois et déplacements.
- Il doit s'assurer de la présence de la totalité des filets avant de commencer son entraînement.
- Il doit s'assurer de l'application des règles de vie de l'association.
- Il doit avoir une attitude correcte et doit être respectueux envers les joueurs, arbitres, adversaires et spectateurs.

Le non-respect de ces règles peut entraîner une exclusion temporaire ou définitive du club

PARENTS :

- Ils participent à la vie associative du Club.
- Ils doivent respecter les décisions de l'ensemble de l'encadrement (dirigeants, entraîneurs).
- Lors des entraînements et matchs, ils peuvent regarder leurs enfants sur le bord de la patinoire, mais ne doivent pas perturber l'entraînement.
- L'accès aux vestiaires n'est pas autorisé, sauf pour les catégories des moins de 9 ans,
- Ils doivent avoir un comportement de fair-play et accueillir sportivement les équipes adverses.
- Ils doivent amener et venir rechercher leur enfant aux horaires définis.

Date et signature :



HOCKEY CLUB DU MANS
WWW.HOCKEYCLUBDUMANS.FR

Hockey Club du Mans



Saison 2018-2019

Fiche de renseignements

Catégories	Classe d'âge	Année de naissance
Ecole de hockey - U7	- 7 ans	2012 et plus jeune
Moustiques- U9	- 9 ans	2010-2011
Poussins - U11	- 11 ans	2008-2009
Benjamins - U13	- 13 ans	2006-2007
Minimes - U15	- 15 ans	2004-2005
Cadets - U17	- 17 ans	2002-2003
Sénior Loisirs	+ 17 ans	A partir de 2001

Catégorie	Jour de la semaine	Horaires	Tarif 2018/2019
U7 (Ecole de Hockey)	Mercredi	18h30 – 19h30 (1h)	220€
U9	Mercredi	18h30 – 19h30 (1h)	240€
	Vendredi	18h30 – 19h30 (1h)	
U11	Mardi	18h30 – 19h30 (1h)	260€
	Vendredi	18h30 – 19h30 (1h)	
U13	Mardi	18h30 - 19h30 (1h)	260€
	Vendredi	18h30 – 19h30 (1h)	
U15	Mardi	18h30 – 19h30 (1h)	280€
	Vendredi	19h30 – 20h45 (1h15)	
U17	Mardi	19h30 – 20h30 (1h)	280€
	Vendredi	19h30 – 20h45 (1h15)	
Première année (Débutant adulte)	Vendredi	19h30 – 20h45 (1h15)	250€
Sénior B	Mardi	19h45 – 20h45 (1h)	300€
	Dimanche	18h30 – 20h00 (1h30)	
Sénior A	Mercredi	19h45 – 21h00 (1h15)	300€
	Dimanche	18h30 – 20h00 (1h30)	